



Base de données économiques et sociales (BDES) : transmission d'informations au comité d'entreprise

Publié le 21 novembre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Attention :

Cet article est ancien, l'information n'est peut-être plus exacte.

Vous pouvez néanmoins consulter cette page.

[AFFICHER L'ARTICLE PÉRIMÉ](#)